

Catéchisme de la crise dans la Fraternité

Par un prêtre du District de France de la FSSPX.

1) Y-a-t-il vraiment eu une crise ?

Oui. Mgr Fellay parle d'une « épreuve très grande dans la Fraternité », « une épreuve majeure » (Ecône, 7-9-2012) « Une épreuve douloureuse » avec « des problèmes graves » (Cor unum, nov. 2012) « La plus grande que nous ayons jamais eue. » (Ecône, 1-11-2012)

2) Pourquoi parler de ces problèmes en public ?

Pour la simple raison qu'il ne faut « jamais dire que ces discussions théologiques sont une affaire de spécialistes et ne nous regardent pas. Il faut insister pour démontrer que c'est tout le contraire : parce qu'elles touchent à la foi, ces questions nous regardent tous éminemment, clercs et laïcs. Nous devons donc nous donner du mal pour en comprendre et pour en faire comprendre les enjeux. » (Abbé de Cacqueray, Suresnes, 31-12-2008)

3) Pourquoi traiter de ces problèmes sous forme de catéchisme ?

Parce que, comme le disait Mgr Fellay, « conscient de la nécessité vitale pour les âmes de prêcher à temps et à contre temps les vérités de la foi, l'Eglise catholique a toujours veillé à rendre accessible à ses enfants l'enseignement des vérités éternelles... Puissent les pages de ce Catéchisme éclairer les âmes de bonne volonté... » (Préface au catéchisme de la doctrine chrétienne)



4) En quoi a consisté la crise dans la Fraternité ?

« Il y a eu une contestation de l'autorité, une contestation radicale car elle l'accusait de ne plus conduire la Fraternité vers sa fin. » (Mgr Fellay Cor unum, nov. 2012)

5) Mais cette épreuve n'a-t-elle pas été surmonté depuis le Chapitre de juillet 2012 ?

Non. « Il y a une méfiance envers l'autorité. » (Ecône, 7-9-2012).

6) Pourquoi la guérison ne s'est-elle pas faite ?

Parce que, comme Mgr Fellay l'a reconnu lui-même : « Je suis bien conscient que cela ne se fait pas en un jour et que cela ne sert à rien de dire : “faites confiance”. C'est après les faits, par les actes, que petit à petit cela pourra revenir. » (Ecône, 7-9-2012).

7) N'y a-t-il pas eu d'actes marquants posés par Menzingen depuis ?

Si bien sûr ! L'exclusion de Mgr Williamson.

Catéchisme de la crise dans la Fraternité

8) Mais est-ce suffisant pour conclure que la crise perdure ? Il faudrait prouver que, outre les défaillances disciplinaires, Menzingen continue son errance doctrinale.

C'est justement ce que nous comptons faire : expliquer en quoi et pourquoi Menzingen continue de faire fausse route.

9) Pourquoi à Menzingen ferait-on fausse route ?

Parce que les autorités de la Fraternité refusent de lever l'ambiguïté qu'elles ont créée !

10) Quelle est cette ambiguïté ?

Elle est double et concerne l'imposture de deux actes posés par Benoît XVI qui ne favorisent la Tradition que *matériellement* et que Mgr Fellay présente comme des actes qui seraient *formellement* en faveur de la Tradition.

11) Que veulent dire ces mots barbares ?

Quand vous disposez de ciment, de sable et de gravier, vous avez *matériellement* une maison mais pas *formellement*. La différence est de taille.



12) Quel est le premier acte posé par Benoît XVI qui pose un problème ?

Il s'agit du *Motu Proprio* de Benoît XVI sur l'usage de la Liturgie romaine antérieure à la réforme de 1970. Mgr Fellay prétend que « par le *Motu Proprio Summorum Pontificum*, le pape Benoît XVI a rétabli dans ses droits la messe tridentine, affirmant avec clarté que le Missel Romain promulgué par Saint Pie V n'a jamais été abrogé. » (Menzingen, 7-7-2007)

13) Où est l'ambiguïté ?

Le *Motu Proprio* dit en réalité que la Messe Traditionnelle n'a jamais été abrogée *en tant que* forme extraordinaire mais qu'elle a été abrogée *en tant que* forme ordinaire. Par cet acte, Benoît XVI fait perdre au rite romain de la Sainte Messe, *de jure*, sa condition d'unique forme ordinaire et officielle et la relègue à la condition de « forme extraordinaire », après l'avoir humiliée en comparant sa sainteté à celle du « rite bâtard ». Malgré ces faits, il n'existe aucun document officiel de Menzingen condamnant ce concubinage liturgique.

14) Mais cela c'est votre façon de voir.

Non, cela a été aussi vu et dit aussi par l'abbé de Cacqueray dans la *Lettre aux Amis et Bienfaiteurs* 2009. Le *Motu Proprio*, est-il dit, ne « correspondait et répondait » que « dans sa *matérialité*, au premier préalable suggéré par la Fraternité. » (Suresnes, 31-12-2008)

De plus, Mgr Lefebvre, après avoir réalisé son erreur lors de l'accord avec Rome en mai 1988, nous avait bien mis en garde après les sacres : « *Vous voyez bien qu'il voulait nous ramener à l'Eglise conciliaire... ils veulent nous imposer ces nouveautés pour en finir avec la Tradition. Ils n'accordent rien par estime de la liturgie traditionnelle, mais simplement pour tromper ceux à qui ils le donnent et diminuer notre résistance, enfoncer un coin dans le bloc traditionnel pour le détruire. C'est leur politique, leur tactique...* » (Ecône, 9-9-1988)

15) Que devait donc répondre Mgr Fellay ?

Ce que la Fraternité avait répondu en son temps face à une action similaire de Rome (indult du 3-10-1984). Le Supérieur Général de la Fraternité Saint-Pie X rappelait que cet indult était « ruineux pour la métaphysique du droit ». Il ne pouvait s'agir là que d'un

Catéchisme de la crise dans la Fraternité

« argument ad hominem » car « ses conditions sont inacceptables ». Le « catholique ne peut, s'il a le sens de l'Eglise, considérer l'indult comme le fondement véritable de sa requête » (Cor unum, juin 1985)

16) Donc, au sens strict, le premier préalable de la Fraternité n'avait pas été atteint.

En effet, la déclaration du Chapitre de 2006 parlait de « la nécessité des deux préalables » dans les « échanges avec Rome ». Une note rappelait le premier : « La liberté entière et sans conditions pour la Messe tridentine. » Or la libération de la messe outre l'imposture déjà vue, n'était pas sans condition. L'article 2 du *Motu proprio* donnait cette liberté sans « aucune autorisation, ni du Siège apostolique ni de son Ordinaire » seulement pour les « Messes célébrées sans peuple ».

17) On aurait donc dû ne pas aller plus loin dans les contacts romains ?

Pour respecter le plan établi pas le Chapitre de 2006 : Oui. Pourtant Mgr Fellay fera le contraire puisqu'il écrivait, après avoir rappelé « l'approche hégélienne de Benoît XVI selon laquelle le changement, qui était nécessaire, ne peut cependant pas être en rupture avec le passé » : « Par rapport à Rome, ne sachant trop comment et quand les choses peuvent évoluer, nous préférons préparer le terrain des discussions par un groupe *ad hoc* et ne pas nous laisser prendre par surprise, si surprise il y a. » (Cor unum, 16-7-2007)



18) Quel est le deuxième acte posé par Benoît XVI qui pose un problème ?

Il s'agit du Décret de la levée de l'excommunication *latae sententiae* des évêques de la Fraternité, (21-1-2009) qui lui non plus ne correspondait pas au deuxième préalable émis par le Chapitre de 2006, à savoir : « le retrait du décret d'excommunication des quatre évêques de la Fraternité ».

Car, comme en 1988, « pour Rome le but des colloques est la réconciliation, comme le dit le cardinal Gagnon, c'est-à-dire le retour de la brebis égarée dans la bergerie. Quand nous pensons à l'histoire des relations de Rome avec les traditionalistes de 1965 à nos jours, nous sommes bien obligés de constater que c'est une persécution sans répit et cruelle pour nous obliger à la soumission au Concile. La Rome actuelle conciliaire et moderniste ne pourra jamais tolérer l'existence d'un vigoureux rameau de l'Eglise catholique qui la condamne par sa vitalité. » (Mgr Lefebvre, Ecône, 19-6-1988)

19) Mais « retrait » ou « levée » peu importe, non ?

« La Fraternité se refuse à demander “une levée des sanctions”. Elle cherche à obtenir “le retrait du décret des excommunications” et il n'échappe à personne que les termes qu'elle a employés pour traduire sa requête l'ont été à dessein. Elle veut que soit bien manifestée sa conviction de la nullité des sanctions. » (Abbé de Cacqueray, Suresnes, 31-12-2008)

20) Mais le résultat est là et, malgré tout, il est positif !

« S'il s'agit réellement du retrait du décret - et non pas d'une levée des excommunications - il sera alors le commencement de la réparation de l'injustice inouïe que l'on sait et nous pourrons nous en réjouir. Si, en revanche, il s'agissait d'une “levée des excommunications”, les choses seraient tout autres. Il ne correspondrait pas à notre deuxième préalable et ne laverait nullement nos évêques du mauvais procès qui leur a été fait. Laissant alors accroire que les peines prononcées n'étaient pas nulles et qu'elles étaient peut-être même méritées, n'en

Catéchisme de la crise dans la Fraternité

résulterait-il pas, dans un certain sens au moins, un nouveau mal plus profond ? Rome aurait alors enlevé, avec une apparence miséricordieuse, des sanctions qui se trouveraient, par le même acte, confirmées comme ayant été validement, voire légitimement portées. » (Abbé de Cacqueray, Suresnes, 31-12-2008)

21) Comment Mgr Fellay a-t-il réagi en public à la levée des excommunications ?

Il a exprimé sa « gratitude filiale au Saint Père pour cet acte qui, au delà de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, sera un bienfait pour toute l'Eglise... Outre notre reconnaissance envers le Saint Père, et envers tous ceux qui l'ont aidé à poser cet acte courageux, nous sommes heureux que le décret du 21 janvier envisage comme « nécessaires » des entretiens avec le Saint-Siège... Dans ce nouveau climat, nous avons la ferme espérance d'arriver bientôt à la reconnaissance des droits de la Tradition catholique. » (Menzingen, 24-1-2009)

22) Ce communiqué a-t-il été contesté à l'époque ?

Oui, lors d'une réunion de prieurs, l'un d'entre eux a fait remarquer que ce communiqué était mensonger, trompait nos fidèles et qu'il fallait clarifier les choses. Il prenait cette image : « Quand je commande un gâteau aux poires et qu'on me livre un gâteau aux pommes, je n'ai pas le droit de dire que j'ai obtenu ce que j'avais demandé ».

23) Mgr Fellay a-t-il publiquement rectifié sa prise de position ?

Non. Le prier fut l'année suivante muté et nommé vicaire dans un nouveau poste. Entre temps, Mgr Fellay écrivait dans le bulletin interne de la Société : « au moment même où je remis au Cardinal le bouquet pour le pape Benoît XVI, je reçus de ses mains le décret signé du cardinal Re et daté du 21 janvier. Comment ne pas y voir la main de Notre Dame ? Je vous avoue en être encore aujourd'hui stupéfait. Cela dépasse les attentes humaines, même si le décret parle de remettre les excommunications et non d'annuler celui de 1988, même si aussi le texte arrange les choses de manière à ne pas faire perdre la face au Saint-Siège. L'essentiel réside dans le fait que les excommunications - que nous avons toujours contestées - n'existent plus et que le chemin préconisé par nous des entretiens sur le fond (doctrine, foi, etc.) est reconnu comme nécessaire. Dans les circonstances actuelles, il me semble illusoire d'attendre davantage des autorités officielles. » (Cor unum, 8-2-2009)

24) N'est pas en effet l'essentiel ?

Non, car « l'essentiel réside dans le fait que les excommunications n'existent plus » revient à dire qu'on se contente d'une chose *matériellement* alors qu'on la voulait *formellement*.

25) Donc malgré ces « même si », Mgr Fellay considérait le deuxième préalable atteint.

Oui. Non seulement il allait enclencher les discussions romaines, mais il parlait déjà aux membres d'une « situation canonique, quand elle sera possible » où « il faudra nécessairement tout un système de protection, comme l'envisageait si sagement Monseigneur Lefebvre, avec au sommet une commission de défense de la Tradition à Rome. » (Cor unum, 8-2-2009)

IV

26) On allait donc partir dans les discussions romaines sur des bases fausses.

Tout à fait, car « nous n'avons pas la même façon de concevoir la réconciliation. Le cardinal Ratzinger la voit dans le sens de nous réduire, de nous ramener à Vatican II. Nous,

Catéchisme de la crise dans la Fraternité

nous la voyons comme un retour de Rome à la Tradition. On ne s'entend pas. C'est un dialogue de sourds. » (Mgr Lefebvre, Fideliter sept.-oct. 1988)

27) Mais on n'est plus à l'époque de Jean-Paul II.

« La pensée de Benoît XVI est-elle meilleure que celle de Jean-Paul II ? Il suffit de lire l'étude de l'un de nous trois sur *La Foi au Périel de la Raison* pour se rendre compte que la pensée du Pape actuel est également imprégnée de subjectivisme. C'est toute la fantaisie subjective de l'homme à la place de la réalité objective de Dieu. C'est toute la religion catholique soumise au monde moderne. » (Mgrs Williamson, Tissier de Mallerais, de Galarreta, 7-4-2012)

28) Pourtant même si les préalables n'ont pas été strictement atteints, médiatiquement et psychologiquement, ils ont montré que Benoît XVI était vraiment bienveillant envers la Fraternité et sa doctrine.

« En tant que subjectiviste il peut bien l'être, parce que les libéraux subjectivistes peuvent tolérer même la vérité, *mais pas si elle refuse de tolérer l'erreur*. Il nous accepterait dans le cadre du pluralisme relativiste et dialectique, à condition de rester dans la « *pleine communion* », par rapport à l'autorité et envers les autres « *réalités ecclésiales* ». Voilà pourquoi un accord même purement pratique ferait nécessairement taire progressivement, de la part de la Fraternité, toute critique du Concile ou de la nouvelle messe. En cessant d'attaquer ces victoires les plus importantes de toutes de la Révolution, la pauvre Fraternité cesserait nécessairement de s'opposer à l'apostasie universelle de notre lamentable époque et elle s'enliserait elle-même. » (Mgrs Williamson, Tissier de Mallerais, de Galarreta, 7-4-2012)

29) Mais quand Rome nous appelle pour discuter, on y court, Non ?

Non ! On ne se précipite pas : « Je poserai mes conditions à une reprise éventuelle des colloques avec Rome » Mgr Lefebvre (Fideliter sept.-oct. 1988). Remarquez bien que ces conditions sont posées pour reprendre les discussions pas pour signer un accord !

30) Quelles étaient ces conditions à une reprise éventuelle des colloques avec Rome si sagement envisagées par Monseigneur Lefebvre ?

« À ce moment-là, c'est moi qui poserai les conditions. Je n'accepterai plus d'être dans la situation où nous nous sommes trouvés lors des colloques. C'est fini ! Je poserai la question au plan doctrinal : « Est-ce que vous êtes d'accord avec les grandes encycliques de tous les papes qui vous ont précédés ? Est-ce que vous êtes d'accord avec *Quanta Cura* de Pie IX, *Immortale Dei*, *Libertas* de Léon XIII, *Pascendi* de Pie X, *Quas Primas* de Pie XI, *Humani generis* de Pie XII ? Est-ce que vous êtes en pleine communion avec ces papes et avec leurs affirmations ? Est-ce que vous acceptez encore le serment antimoderniste ? Est-ce que vous êtes pour le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ ? Si vous n'acceptez pas la doctrine de vos prédécesseurs, il est inutile de parler. Tant que vous n'aurez pas accepté de réformer le concile, en considérant la doctrine de ces papes qui vous ont précédés, il n'y a pas de dialogue possible. C'est inutile ». Les positions seraient ainsi plus claires. » (Mgr Lefebvre, Fideliter sept.-oct. 1988)

On s'est cru plus fort que notre fondateur, et aujourd'hui les choses ne sont pas claires.

31) Le travail de nos théologiens aurait-il manqué de clarté ?

Absolument pas. « De notre côté, nos experts ont bien montré l'opposition entre l'enseignement de l'Église pérenne et l'enseignement du Concile Vatican II avec ses suites. » (Mgr Fellay, *Cor unum* mars 2012)

Catéchisme de la crise dans la Fraternité

32) Quel fut le résultat de ces discussions ?

« Les discussions ont manifesté un désaccord profond sur presque tous les points abordés. » (Mgr Fellay, Cor unum mars 2012)

33) Pourquoi alors cette « proposition de la Congrégation romaine de reconnaître la Fraternité par un statut juridique de prélatrice personnelle à la condition de signer un texte ambigu ? » (Mgr Fellay, Cor unum mars 2012)

Les discussions romaines ont manifestés « qu'ils ne sont pas prêts à renoncer au Concile Vatican II » et ils veulent « nous y ramener » cependant le retour de la Fraternité pourrait « être utile » à l'Église conciliaire « pour cautionner le renouveau de la réforme avec la continuité. » (Mgr de Galarreta, Albano, 7-10-2011)

34) Mais Mgr Fellay était-il conscient de cela ?

Oui. « Nous avons donc reçu une proposition qui tentait de nous faire entrer dans le système de l'herméneutique de la continuité. » (Mgr Fellay, Cor unum mars 2012) Et dans le même document, il dit être surpris de cette proposition de Rome.

35) Surpris ou pas, que décide-t-il ?

D'abord de réunir les supérieurs de la Fraternité (sauf Mgr Williamson) à Albano pour prendre conseil (oct. 2011).

36) Que lui a-t-on dit pendant cette réunion ?

Les offres de Rome sont « confuses, équivoques, fausses et mauvaises pour l'essentiel. » « Leur préambule doctrinal » est « pire que le protocole de 1988 en particulier par rapport au Concile et au magistère post-conciliaire. » « Etant données les circonstances, il est certain qu'à la fin, après de longs palabres, nous n'arriverons à absolument rien. » Continuer les contacts va « nécessairement engendrer des maux pour le bien commun que nous possédons, pour la Fraternité et pour la famille de la Tradition. » (Mgr de Galarreta, Albano, 7-10-2011)

37) A-t-il suivi ces conseils ?

Non.

38) Mgr Fellay a donc manqué gravement à la prudence ?

Oui, mais ce ne fut pas la seule faute. Car pour cela, il a fallu aller contre les volontés du Chapitre de 2006. Il y a donc eu, en plus d'une imprudence folle, une désobéissance grave.

39) C'est-à-dire ?

En mars 2012, le Supérieur général écrivait à tous les membres de la Fraternité ceci :

« Les quelques actes posés par Benoît XVI ad intra qui touchent la liturgie, la discipline, la morale sont donc importants, même si leur application laisse encore à désirer... De jeunes évêques nous manifestent clairement leur sympathie... C'est peut-être à Rome que ces choses sont le plus manifestes ! Nous avons maintenant des contacts amicaux dans les dicastères les plus importants, également dans l'entourage du Pape ! »

Mgr Fellay pense assister à « la restauration de l'Église. Même si le retour d'un "Julien l'apostat" n'est pas à exclure, je ne crois pas que le mouvement puisse être arrêté. Si cela est vrai, et j'en suis persuadé, cela réclame de nous un nouveau positionnement par rapport à l'Église officielle. C'est dans ce contexte qu'il convient de se poser la question d'une reconnaissance de la Fraternité par l'Église officielle. Il s'agit d'un regard surnaturel sur l'Église et le fait qu'elle reste dans les mains de Notre Seigneur Jésus-Christ, même défigurée par ses

Catéchisme de la crise dans la Fraternité

ennemis. Nos nouveaux amis à Rome affirment que l'impact d'une telle reconnaissance serait extrêmement puissant sur toute l'Église, comme une confirmation de l'importance de la Tradition pour l'Église. Cependant, une telle réalisation concrète requiert deux points absolument nécessaires pour assurer notre survie : Le premier est qu'il ne soit pas demandé à la Fraternité des concessions qui touchent la foi et ce qui en découle (liturgie, sacrements, morale, discipline). Le deuxième, qu'une réelle liberté et autonomie d'action soit concédée à la Fraternité, et qu'elle lui permette de vivre et de se développer concrètement. Ce sont les circonstances concrètes qui montreront quand le temps sera venu de « faire le pas » vers l'Église officielle. Aujourd'hui, malgré l'approche romaine du 14 septembre et à cause des conditions apposées, cela semble encore impossible. Quand le Bon Dieu voudra, ce temps viendra. Nous ne pouvons pas non plus exclure, parce que le Pape semble mettre tout son poids dans cette affaire, qu'elle connaisse un dénouement subit. » (Cor unum)

40) Comment a-t-il pu justifier un tel changement de direction ?

En méprisant toutes les mises en garde amicales et en annulant les décisions du Chapitre de 2006 qui le liaient.

41) A quoi pensez-vous par mise garde amicale ?

A celle-ci en particulier : « *Aller dans le sens d'un accord pratique serait renier notre parole et nos engagements devant nos prêtres, nos fidèles, Rome et devant tout le monde. Une telle démarche manifesterait une grave faiblesse diplomatique de la part de la Fraternité, et à vrai dire, plus que diplomatique. Il serait un manque de cohérence, de droiture et de fermeté, qui auraient comme effet la perte de crédibilité et de l'autorité morale dont nous jouissons. Le simple fait de nous engager dans cette voie engendrerait chez nous méfiance et division. Beaucoup de supérieurs et de prêtres auront un problème de conscience et s'y opposeront. L'autorité et le principe même de l'autorité seront remis en question et minés. En conséquence, ce n'est pas le moment de changer la décision du Chapitre de 2006 (pas d'accord pratique sans solution de la question doctrinale).* » (Mgr de Galarreta, Albano, 7-10-2011)

42) Que disait cette décision du Chapitre de 2006 ?

« Les contacts que la Fraternité entretient épisodiquement avec les autorités romaines ont pour seul but de les aider à se réapproprier la Tradition que l'Église ne peut renier sans perdre son identité, et non la recherche d'un avantage pour elle-même, ou d'arriver à un impossible "accord" purement pratique. Le jour où la Tradition retrouvera tous ses droits, le problème de la réconciliation n'aura plus de raison d'être et l'Église retrouvera une nouvelle jeunesse. » (Cor unum, oct. 2006)

43) Que pensait Mgr Fellay des conditions du Chapitre de 2006 ?

« Le chapitre de 2006 donnait une ligne, on peut dire claire, mais j'ose dire trop abstraite. Elle est claire, on dit : les discussions avec Rome c'est pour les aider à retrouver la Tradition, on ne cherche pas dans ses discussions d'accord pratique. Quand Rome sera revenue, ce ne sera plus un problème. Comment est-ce qu'on le juge ? Jusqu'où ça va ? Est-ce total ou partiel ? Sur quels points ? » (Ecône, 7-9-2012)

44) Qu'a-t-il fait de ces décisions claires ?

Il les a mis officiellement à la poubelle en mars 2012 dans le Cor unum.

Catéchisme de la crise dans la Fraternité

45) Comment cela ?

Par un sophisme.

46) Lequel ?

Celui-ci : la prétendue « nouvelle situation » exige une nouvelle « direction » ; La décision du Chapitre de 2006 n'est pas un « principe », mais « une ligne de conduite qui doit régler notre action concrète ».

« Nous sommes ici face à un raisonnement dont la majeure est l'affirmation du principe de la primauté de la foi afin de rester catholique. La mineure est un constat historique sur la situation présente de l'Église, et la conclusion pratique est inspirée par la vertu de prudence qui règle l'agir humain : pas de recherche d'accord au détriment de la foi. En 2006, les hérésies continuent à fuser, les autorités mêmes propagent l'esprit moderne et moderniste de Vatican II et l'imposent à tous comme un rouleau compresseur (c'est la mineure). Impossible, avant qu'elles ne se soient converties, d'arriver à un accord pratique ; nous serions écrasés, mis en pièces, détruits ou soumis à des pressions si fortes que nous ne pourrions pas résister (c'est la conclusion). Si la mineure changeait, c'est-à-dire s'il y avait un changement dans la situation de l'Église par rapport à la Tradition, cela pourrait nécessiter une modification correspondante de la conclusion sans que pour autant nos principes aient changé en quoi que ce soit ! Comme la divine Providence s'exprime à travers la réalité des faits, pour connaître sa volonté, nous devons suivre attentivement la réalité de l'Église, observer, scruter ce qui s'y passe. Or, il ne fait aucun doute que depuis 2006, nous assistons à un développement dans l'Église, développement important et fort intéressant, quoique peu visible. » (Mgr Fellay Cor unum mars 2012)

47) Où est l'erreur de ce raisonnement ?

Dans un aveuglement qui refuse de voir la réalité comme elle est : les autorités propagent toujours, en 2012, l'esprit moderne et moderniste de Vatican II !

Pour le cardinal Ratzinger, « il n'y a pas de Tradition. Il n'y a pas de dépôt à transmettre. La Tradition dans l'Église c'est ce que dit le pape aujourd'hui. Vous devez vous soumettre à ce que le pape et les évêques disent aujourd'hui. Pour eux voilà la Tradition, la fameuse Tradition vivante, seul motif de notre condamnation. ... C'est la tyrannie de l'autorité. » (Mgr Lefebvre cité par Mgr de Galarreta, Albano, 7-10-2011)

48) Face à cet aveuglement, y a-t-il eu des réactions ou des oppositions ?

Oui, et de très bonne qualité. Comme l'avait prédit Mgr de Galarreta, « beaucoup de supérieurs et de prêtres » ont eu « un problème de conscience » et se sont « opposés ». Mais elles furent peu nombreuses en quantité, car « ne voit-on pas déjà dans la Fraternité des symptômes de cet amoindrissement dans la confession de la Foi ? » (Mgrs Williamson, Tissier de Mallerai, de Galarreta, 7-4-2012)

V

49) Mgr Fellay n'a-t-il pas été induit en erreur par « la contradiction qui règne à Rome » (Mgr Fellay Dici 264) ?

Rome a toujours utilisé le même langage, erroné, mais clair et précis. En revanche, le Supérieur Général tout au long des dernières années a usé d'ambiguïté et d'imprécision dans ses communiqués officiels et ses interventions dans la presse.

Catéchisme de la crise dans la Fraternité

50) Ne pouvait-on pas se tromper sur les intentions du pape ?

Non !

51) Pourquoi ?

Parce que le mercredi 20 avril 2005, au lendemain de son élection, Benoît XVI, devant 114 cardinaux, adresse son premier Message au monde. Il y loue le Pape Jean-Paul II, « son enseignement et son exemple » :

« À juste titre, le Pape Jean-Paul II a indiqué le Concile Vatican II comme une « boussole » selon laquelle nous pouvons nous orienter dans le vaste océan du troisième Millénaire. Par conséquent, moi aussi, tandis que je me prépare à accomplir le service qui est celui du Successeur de Pierre, je veux affirmer avec force ma très ferme volonté de poursuivre la tâche de la mise en oeuvre du Concile Vatican II, sur la trace de mes Prédécesseurs et dans une fidèle continuité avec la Tradition bimillénaire de l'Église... les Documents conciliaires se révèlent particulièrement pertinents au regard des exigences nouvelles de l'Église et de l'actuelle société mondialisée. » (Osservatore Romano, 21-4-2005)

52) Que pensait Mgr Fellay de Benoît XVI au moment de son élection ?

« Très brièvement et pour résumer notre pensée en une image: si nous prenons l'allégorie de la chute libre pour qualifier le pontificat de Jean-Paul II, on peut présager que Benoît XVI essaiera d'ouvrir un parachute, dont nous ne connaissons pas encore la grandeur. L'effet du parachute est de freiner plus ou moins la chute, mais la direction reste la même, on continue à descendre. Cette situation pourrait en tromper plus d'un et faire croire que le temps de la restauration de l'Église est arrivé. À moins d'un miracle, cela n'est pas le cas. C'est bien Vatican II qui reste la norme ainsi que les grandes lignes directrices de la collégialité, de l'oecuménisme et de la liberté religieuse, l'emphase étant donnée sur l'oecuménisme avec les "plus proches" soit les orthodoxes, les anglicans et les juifs. Sur la question liturgique, il faut s'attendre à un renforcement de Ecclesia Dei et à une tentative de "réforme de la réforme." » (Cor unum, juin 2005)

53) Et en 2012 où l'on fête les 50 ans du Concile avec des indulgences pour les fidèles qui assisteront à des conférences sur Vatican II ?

« On peut constater un changement d'attitude dans l'Église, aidé par les gestes et les actes de Benoît XVI envers la Tradition... La hiérarchie en faveur de Vatican II est en perte de vitesse... J'ai pu constater à Rome combien le discours sur les gloires de Vatican II que l'on va nous ressasser, s'il est encore dans la bouche de beaucoup, n'est cependant plus dans toutes les têtes. » (Lettre 14-4-2012)

54) Soyez honnête, il y a du vrai dans ce constat.

Un peu de vrai qui cache beaucoup de faux. Mgr Lefebvre, lui dans ces jugements, n'omettait jamais l'essentiel : les principes. Dans une interview à la Revue *Jesus*, le Cardinal Ratzinger déclarait que « les valeurs » de « deux siècles de culture libérale » qui « sont nées en dehors de l'Église » avaient trouvé « place dans la vision que l'Église a du monde ». Mais que le climat n'étant plus à l'optimisme des années soixante, il fallait « maintenant chercher un nouvel équilibre. » Mgr Lefebvre remarquait à ce sujet :

« C'est clair : ce sont les droits de l'homme, la liberté religieuse, l'oecuménisme. C'est satanique. Et le Cardinal dit : "c'est une chose accomplie maintenant il faut chercher un nouvel équilibre". Il ne dit pas qu'il faut enlever ces principes et ces valeurs qui viennent de la culture libérale, mais il faut essayer de retrouver un nouvel équilibre. Ce nouvel équilibre, c'est

Catéchisme de la crise dans la Fraternité

l'équilibre de l'Opus Dei : un extérieur de traditionalisme, un extérieur de piété, un extérieur de discipline religieuse, avec les idées libérales. Pas question de lutter contre les droits de l'homme, contre l'œcuménisme et contre la liberté religieuse. Alors pour cet équilibre il faut frapper un peu la théologie de la libération, un peu les évêques français à l'occasion du catéchisme, il faut donner, à ceux qui ont vraiment la nostalgie de l'ancienne messe, une petite satisfaction, et voilà ! En définitive, ils donnent une impression de vouloir retourner à la tradition, mais ils n'en ont pas la volonté. Alors il faut bien avertir nos fidèles, de façon qu'ils ne se laissent pas tromper, qu'ils ne se laissent pas eux aussi prendre par un extérieur de réforme traditionnelle mais qui les conduirait fatalement à l'adoption du libéralisme et des idées libérales. » (Saint-Nicolas du Chardonnet, 13-12-1984)

55) Mgr Fellay dit s'être trompé sur le pape parce qu'il a été trompé à Rome.

Il peut le dire mais sans le prouver. Le pape avait mis en garde publiquement Mgr Fellay et la Fraternité :

« Il devient clair ainsi que les problèmes qui doivent être traités à présent sont de nature essentiellement doctrinale et regardent surtout l'acceptation du Concile Vatican II et du magistère post-conciliaire des Papes... On ne peut geler l'autorité magistérielle de l'Église à l'année 1962 : ceci doit être bien clair pour la Fraternité. Cependant, à certains de ceux qui se proclament comme de grands défenseurs du Concile, il doit aussi être rappelé que Vatican II renferme l'entière histoire doctrinale de l'Église. Celui qui veut obéir au Concile, doit accepter la foi professée au cours des siècles et il ne peut couper les racines dont l'arbre vit. » (Benoît XVI aux évêques, 10-3-2009).

56) Peut-être que Benoît XVI loue Vatican II par politique mais qu'au fond il n'y croit pas comme le prétendait Mgr Fellay, devant les prieurs réunis à Flavigny, à propos de la béatification de Jean-Paul II ? (13-2-2012)

Si Benoît XVI pense ce qu'il dit, c'est un moderniste. S'il ne le pense pas, c'est un hypocrite. Dans les deux cas la volonté d'un tel personnage ne vaut rien. Dans les deux cas, il est pour le moins déplacé de dire : « *Pour le bien commun de la Fraternité, nous préférons de loin la solution actuelle du statu quo intermédiaire, mais manifestement, Rome ne le tolère plus.* » (Mgr Fellay, lettre du 14-4-2012)

57) Vous ne voyez que ce qui nous divise et jamais ce qui nous unit. Benoît XVI condamne tout de même « l'herméneutique de la rupture » !

Vous parlez comme un néophyte qui ignore tout de la doctrine moderniste. Tout est vivant pour eux, tout est histoire. Tout est continuité historique mais pas doctrinale car, pour un moderniste, la vérité évolue avec la vie du sujet Eglise.

58) Mgr Fellay était peut-être mal conseillé ?

A Menzingen sûrement, mais pas dans la Fraternité. Des supérieurs majeurs, des évêques, des prêtres amis et supérieurs de congrégation ont averti Mgr Fellay. Des voix même à Rome le prévenaient de ne pas suivre le chemin qu'il prenait. Parmi eux le R.P. Ferre, secrétaire du cardinal Cañizares et d'autres. (source : Mgr de Galarreta, Albano, 7-10-2011)

59) Mais Mgr Fellay n'a fait aucune concession ou compromission avec Rome ?

Peut-être bien que oui, peut-être bien que non. Nous n'avons pas encore tous les documents. L'avenir nous le dira. En tout cas il y a cette étrange confiance de Mgr Fellay : « L'entretien du 13 juin avec le cardinal Levada a bel et bien confirmé que le Vatican » nous a proposé « une solution canonique », sur la base de « ma lettre du 14-4-2012 » où « il fallait dire

Catéchisme de la crise dans la Fraternité

en même temps qu'on était d'accord et qu'on n'était pas d'accord ». « Cette lettre extrêmement délicate semble avoir été approuvée par le pape et par les cardinaux. » (Cor Unum été 2012)

60) Dois-je vous rappeler que Mgr Fellay n'a rien signé le 13 juin 2012 ?

« *Quiconque regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle, dans son coeur.* » On peut très bien commettre un adultère spirituel en pensée ou en désir sans avoir pu réaliser son forfait.

61) Mais vous jugez des intentions.

Neni ! Je lis tout simplement. Mgr Fellay reprocha aux évêques de la Fraternité leur vision « trop humaine et même fataliste » de l'Eglise (Lettre du 14-4-2012).

- « *Il faut accepter que les gestes de ces dernières années en notre faveur sont sous la gouverne de Benoît XVI.* » (Ce qui est faux comme nous l'avons vu).

- « *Or ils indiquent une ligne - pas toute droite - mais clairement en faveur de la Tradition.* » (Affirmation superficielle car matérielle et subjectiviste donc objectivement et formellement fausse).

- « *On est en train de faire des erreurs du Concile des super hérésies, cela devient comme le mal absolu, pire que tout... Cela est grave parce que cette caricature n'est plus dans la réalité* » (On se demande si Mgr Fellay a vraiment compris le combat de Mgr Lefebvre qui disait : « Les réponses romaines à nos objections tendaient à démontrer qu'il n'y avait pas de changement, mais continuité de la Tradition. Ce sont des affirmations qui sont pires que celles de la déclaration conciliaire sur la liberté religieuse. C'est le vrai mensonge officiel. Il n'y a plus moyen de s'entendre, on est dans une évolution continue. Il devient impossible de parler. » (Mgr Lefebvre cité par Mgr de Galarreta, Albano, 7-10-2011)

- « *Elle aboutira logiquement dans le futur à un vrai schisme.* » (Encore un sophisme malhonnête qui joue la corde sentimentale et non la réflexion froide. Dans une lettre qu'écrivit Mgr Lefebvre à Mgr de Galarreta en 1989 on peut lire : « Il me semble opportun d'analyser l'action du démon pour affaiblir ou réduire à néant notre œuvre. La première tentation consiste à maintenir de bons rapports avec le pape ou les évêques actuels. Évidemment il est plus normal d'être en harmonie avec les autorités que d'être en conflit avec elles. La Fraternité sera alors accusée d'exagérer les erreurs du Concile Vatican II, de critiquer abusivement les écrits et les actes du pape et des évêques, de s'attacher avec une rigidité excessive aux rites traditionnels et, en définitive, de présenter une tendance au sectarisme qui la conduira un jour au schisme. Une fois mentionné le mot schisme on s'en servira comme d'un épouvantail pour faire peur aux séminaristes et à leur famille, les conduisant à abandonner la Fraternité d'autant plus facilement que les prêtres, les évêques et Rome elle-même prétendent offrir des garanties en faveur d'une certaine Tradition. »)

- « *Et peut-être bien que ce fait est l'un des arguments qui me pousse à ne plus tarder à répondre aux instances romaines. Au point qu'à la question cruciale entre toutes, celle de la possibilité de survivre dans les conditions d'une reconnaissance de la Fraternité par Rome, nous n'arrivons pas à la même conclusion que vous.* » (On ne peut être plus clair)

62) Mais cette lettre privée n'était pas destinée à être rendue publique.

Et alors ? A-t-on le droit de blasphémer en privée si on s'abstient de le faire en public ? Une intention perverse mais privée cesse-t-elle d'être une perversion ?

Catéchisme de la crise dans la Fraternité

63) Menzingen a dit que celui qui était responsable de cette indiscrétion avait « péché gravement ».

Nous croyons au contraire qu'il n'a fait que son devoir. Quand le chef perd la raison, il est bon que le corps s'en rende compte. Et si faute il y a eu : *O felix culpa* qui a révélé les pensées des cœurs.

64) Ces choses sont graves. Il faut des preuves indubitables.

Nous avons assez de paroles de Mgr Fellay qui révèlent sa pensée profonde.

65) Quelles paroles ?

A propos du « texte qu'on » lui « présenta au mois de juin », il y avait des modifications voulues personnellement par le pape (les trois conditions : Magistère, Vatican II, Messe Paul VI). « Lorsqu'on m'a remis ce document, j'ai dit : « Non je ne signe pas, la Fraternité ne signe pas. » » (Mgr Fellay, 1-11-2012. Dici 264).

66) En quoi cette défense condamne-t-elle Mgr Fellay ?

Si ces modifications ont résolu Mgr Fellay de ne pas signer, c'est que ce jour là il y avait bien quelque chose à signer. Dire : « Non je ne signe pas » sous entend qu'il y avait aussi l'autre possibilité : « Oui je signe ».

Et dans ce cas, c'est-à-dire sans la présence des modifications papales, que pouvait-il signer, au nom de la Fraternité, si ce n'est un accord pratique sans un accord doctrinal ? Et cela contre la volonté du chapitre de 2006 et sans la réunion d'un Chapitre extraordinaire.

67) Donc sans ces explicitions doctrinales rajoutées par le pape, il y aurait eu un ralliement ?

Tout l'indique ! Et plusieurs indiscrétions des Assistants généraux Pfluger et Nély le confirment.

68) Mais Mgr Fellay n'est pourtant pas un moderniste.

Evidemment. Personne n'a jamais pensé cela. Mais le Cardinal Billot enseignait que le libéral est « un incohérent, quelqu'un qui dit oui, qui dit non, qui ne sait pas exactement, qui ne s'affirme jamais d'une manière claire, qui parle toujours d'une manière ambiguë et tout cela par souci de plaire au monde. » Un penchant libéral est donc sensible à la tentation du ralliement à Rome avant qu'elle ne se convertisse. C'est là que réside le danger : dans une volonté d'accommodement, non dans une reconnaissance directe et théorique de Vatican II. Le danger est cette illusion libérale qui en pratique cherche un *modus vivendi* avec le système conciliaire.

69) Pourquoi Mgr Fellay et son Conseil ont-ils entretenu toutes ses ambiguïtés ? Pourquoi ont-ils été si imprudents jusqu'à la désobéissance ? Pourquoi ont-ils tenté cette politique si dangereuse et suicidaire ?

Parce que Mgr Fellay et sa compagnie partagent dans le fond plus l'ecclésiologie de Benoît XVI que celle de Mgr Lefebvre.

VI

70) Quelle est cette ecclésiologie de Benoît XVI ?

C'est celle du Cardinal Ratzinger qui déjà en 1988 avait « insisté sur l'unique Eglise, celle de Vatican II. » (Mgr Lefebvre, Ecône, 19-6-1988)

71) Mgr Lefebvre n'avait-il pas mis en garde contre cette fausse ecclésiologie ?

Bien sûr ! « Le Cardinal Ratzinger nous l'a rappelé je ne sais combien de fois : « Il n'y a qu'une Eglise !... Il ne faut pas d'Eglise parallèle ! Alors cette Eglise, évidemment, c'est l'Eglise du Concile. Alors si on lui parle de la Tradition, le cardinal Ratzinger répond : « Mais le Concile, c'est la Tradition aujourd'hui. Vous devez vous rallier à la Tradition de l'Eglise d'aujourd'hui, pas de celle qui est passée. Ralliez-vous à l'Eglise d'aujourd'hui ! » et Mgr Lefebvre de commenter : « On sentait très bien ça dans son esprit : ça mettra quelques années peut-être, mais il faudra nous ramener à l'esprit du Concile... » (Ecône 9-6-1988)

72) Mgr Fellay pense-t-il lui aussi qu'il n'y a qu'une seule Eglise, une Eglise concrète ?

Oui et il le prêche ! « Le fait d'aller à Rome ne veut pas dire qu'on est d'accord avec eux. Mais, c'est l'Eglise. Et c'est la vraie Eglise. En rejetant ce qui ne va pas, il ne faut pas tout rejeter. Cela reste l'Eglise une, sainte, catholique, apostolique. » (Flavigny, 2-9-2012) Or cette vision est captieuse car Rome a perdu la foi. On ne peut donc pas parler de l'Eglise aujourd'hui en laissant de côté un fait de cette importance. Les faits – perte de la foi au sommet de l'Eglise – sont les faits, même s'ils relèvent du mystère d'iniquité.

73) Cela contredit-il vraiment la pensée de Mgr Lefebvre ?

Evidemment. « L'Eglise visible se reconnaît aux signes qu'elle a toujours donnés pour sa visibilité : elle est une, sainte, catholique et apostolique. Je vous demande : où sont les véritables marques de l'Eglise ? Sont-elles davantage dans l'Eglise officielle (il ne s'agit pas de l'Eglise visible, il s'agit de l'Eglise officielle) ou chez nous, en ce que nous représentons, ce que nous sommes ? Il est clair que c'est nous qui gardons l'unité de la foi, qui a disparu de l'Eglise officielle. Ces signes ne se trouvent plus chez les autres... Ce n'est pas nous qui sortons de l'Eglise mais les modernistes. Quant à dire “sortir de l'Eglise visible”, c'est se tromper en assimilant Eglise officielle et Eglise visible. Nous appartenons bien à l'Eglise visible, à la société des fidèles sous l'autorité du Pape, car nous ne récusons pas l'autorité du Pape, mais ce qu'il fait... Sortir, donc, de l'Eglise officielle ? Dans une certaine mesure, oui, évidemment. » (Ecône, 9-9-1988)

74) Mais Mgr Lefebvre allait aussi à Rome.

Certes, mais avec un but bien précis et non négociable : « *J'entends dire : “Vous exagérez ! Il y a de plus en plus de bons évêques qui prient, qui ont la foi, qui sont édifiants...” Seraient-ils des saints, dès lors qu'ils admettent la fausse liberté religieuse, donc l'Etat laïque, le faux œcuménisme, donc l'admission de plusieurs voies de salut, la réforme liturgique, donc la négation pratique du sacrifice de la Messe, les nouveaux catéchismes avec toutes leurs erreurs et hérésies, ils contribuent officiellement à la révolution dans l'Eglise et à sa destruction... Une seule chose est nécessaire pour la continuation de l'Eglise catholique : des évêques pleinement catholiques, sans aucune compromission avec l'erreur, qui fondent des séminaires catholiques... » (Mgr Lefebvre, Itinéraire Spirituel)*

Catéchisme de la crise dans la Fraternité

75) D'où vient ce terme « d'Eglise conciliaire » ?

Ce terme vient d'une lettre de Mgr Benelli à Mgr Lefebvre (25-6-1976). Et depuis Paul VI (Consistoire du 24-5-1976) pour qui sont « hors de l'Eglise » ceux qui « refusent les enseignements du concile » en passant par Jean-Paul II (*Sacræ Disciplinæ Leges*, 25-1-1983) qui voit « dans le Code un grand effort pour traduire en langage canonique cette doctrine même de l'ecclésiologie conciliaire... qui constitue la nouveauté essentielle du Concile Vatican II, dans la continuité avec la tradition législative de l'Eglise », pour aboutir à Benoît XVI, il y a une parfaite, bien qu'unique, continuité.

76) Depuis combien de temps Mgr Fellay pense-t-il ainsi ?

Depuis plusieurs d'années. « L'identification entre l'Eglise Officielle et l'Eglise Moderniste, c'est une erreur, parce que nous parlons d'une réalité concrète. » (Mgr Fellay Flavigny, 16-2-2009)

77) Lui a-t-on fait remarquer son erreur ?

Bien sûr. Lors d'une réunion sacerdotale, un théologien et ancien professeur de séminaire demanda au Supérieur Général de lever cette ambiguïté sur l'Eglise : catholique ou conciliaire ? Il s'est entendu répondre : « Je suis fatigué de ces querelles de mots ».

78) Cette réponse est en effet surprenante.

Plus que surprenante ! Elle est affligeante. Quarante ans de combat théologique sur l'orthodoxie ou l'hétérodoxie des mots pour en arriver là chez un successeur de Mgr Lefebvre ! Lui qui dans une interview, un an après les sacres, confiait :

« Cette histoire d'Eglise visible de Dom Gérard et de M. Madiran est infantine. C'est incroyable que l'on puisse parler d'Eglise visible pour l'Eglise conciliaire par opposition à l'Eglise catholique que nous essayons de représenter et de continuer. Je ne dis pas que nous sommes l'Eglise catholique. Je ne l'ai jamais dit. Mais, nous représentons vraiment l'Eglise catholique telle qu'elle était autrefois puisque nous continuons ce qu'elle a toujours fait... Evidemment nous sommes contre l'Eglise conciliaire qui est pratiquement schismatique, même s'ils ne l'acceptent pas. Dans la pratique c'est une Eglise virtuellement excommuniée, parce que c'est une Eglise moderniste. »

79) Voilà pourquoi Menzingen et ses organes de presse (DICI...) évitent d'user des termes tels que « Eglise conciliaire », « Eglise de Vatican II »...

Assurément. Et plus inquiétant encore, dernièrement le Chapitre de 2012 n'a voulu ni reprendre les mots de la Déclaration du 21 novembre 1974 : « Nous refusons et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues » ni ceux de la lettre ouverte au cardinal Gantin : « nous n'avons jamais voulu appartenir à ce système qui se qualifie lui-même d'Eglise conciliaire, et se définit par le *Novus Ordo Missae*, l'œcuménisme indifférentiste et la laïcisation de toute la Société. Oui, nous n'avons aucune part, *nullam partem habemus*, avec le panthéon des religions d'Assise. Nous ne demandons pas mieux que d'être déclarés *ex communione*... »

80) Mais parler d'une nouvelle Eglise est dangereux pour la foi ?

Ce n'est pas dangereux, c'est nécessaire car c'est la réalité !

« C'est une nouvelle Eglise qui a surgi... ils sont obsédés par la fidélité à ce concile Vatican II qui pour eux est la nouvelle Eglise, c'est l'Eglise conciliaire avec ses sacrements, sa

Catéchisme de la crise dans la Fraternité

foi, son culte, enfin ses catéchismes, et tout, c'est effrayant, effrayant. On ne peut pas être soumis à ça, impossible... Alors qu'est-ce que je vais demander, je vais demander aux séminaristes de faire le serment qu'ils sont soumis à l'Eglise conciliaire ? C'est pas possible. Non, non, c'est clair maintenant que nous avons affaire à une nouvelle Eglise, une Eglise qui a douze ans. » (Cospec 33B, 1976)

81) Aujourd'hui l'Eglise conciliaire a cinquante ans. Rien n'a changé pour le fond ?

Si, une chose a changé. Aujourd'hui Mgr Fellay, le supérieur de la Fraternité fondée par Mgr Lefebvre entend faire croire aux fidèles catholiques que cette Eglise conciliaire de cinquante ans c'est la même réalité que l'Eglise catholique alors que celle-là est la corruption de celle-ci.

82) Et c'est inacceptable pour vous ?

Pas pour moi. En soi. Comme c'était inacceptable pour tous ceux qui ont assisté aux sacres de 1988 et ont applaudi à l'anathème jeté par Mgr Lefebvre sur l'esprit conciliaire :

« Quelle est cette vérité pour eux ? Sinon la vérité de Vatican II, sinon la vérité de cette Eglise conciliaire, c'est clair ! Par conséquent, il est clair que pour le Vatican, la seule vérité qui existe aujourd'hui, c'est la vérité conciliaire, c'est "l'esprit du concile", c'est l'esprit d'Assise. Voilà la vérité d'aujourd'hui ! Et cela nous n'en voulons pour rien au monde, pour rien au monde ! (*Applaudissements fournis et longs*) (Mgr Lefebvre 30-6-1988)

83) Pour vous, il ne faut ménager ni Rome ni Benoît XVI ?

Pas pour moi ! Pour Mgr Lefebvre que j'approuve. Pour Mgr Lefebvre, on « abandonne pratiquement le combat de la foi » quand on cesse « d'attaquer Rome » (Fideliter cité par Mgr de Galarreta, Albano, 7-10-2011)

84) Bon, si la tête de la Fraternité n'est plus à la hauteur, au moins Rome ne tentera plus rien après l'échec subi et le refus d'un accord par la Fraternité ?

Rome a peut-être perdu une bataille mais pas la guerre. « S'ils coupent avec nous, une pause dans la tension constante que signifient les contacts pour la Fraternité, serait bienvenue et, à mes yeux, providentielle. De toutes façons, les connaissant, ils ne tarderaient pas longtemps à reparler avec nous. » (Mgr de Galarreta, Albano, 7-10-2011)

85) Est-ce vrai ?

En effet, ça n'a pas tardé. Décembre 2012, Mgr Di Noia adressait une lettre à tous les membres de la Fraternité en vue de la « réconciliation ». Pour cela, il faut « transcender les désaccords apparemment insurmontables sur l'autorité et l'interprétation du concile » pour « désirer réellement l'unité. » Il nous invitait à ne pas perdre le « zèle de notre fondateur ». Pour cela, il faut arrêter de « corriger publiquement les autres dans l'Eglise » et ne pas « usurper la mission du Souverain Pontife ». Alors « le charisme authentique de la Fraternité » qui « consiste à former des prêtres » sera utile à l'Eglise. Il faut abandonner notre « désir d'autonomie » et « chercher une réconciliation ». « Le seul avenir de la Fraternité sacerdotale saint Pie X, prétendait-il, se trouve sur le chemin d'une pleine communion avec le Saint-Siège... »

86) Que faut-il en penser ?

« Vatican II, c'est le découronnement politique de Notre Seigneur Jésus-Christ et le déni de Ses droits sur les sociétés. Vatican II, c'est une bienveillance infiniment dommageable et scandaleuse pour les âmes à l'égard de ces sociétés, convoyeuses de l'erreur et du vice et

Catéchisme de la crise dans la Fraternité

pourvoyeuses de l'Enfer, bien improprement appelées « autres religions ». Vatican II, c'est ce triomphe du démocratisme dans l'Eglise qui rend toute autorité chimérique et tout commandement à peu près impossible, qui permet la prolifération de l'hérésie et du schisme. Vatican II, c'est en réalité le plus grand désastre qui se soit jamais produit dans l'Eglise... Pour s'en remettre, elle doit s'en défaire. En aucune manière, la Fraternité ne pourra donc cesser son immense combat de confession de la foi qui comporte obligatoirement la dénonciation de l'erreur. Elle doit rester humble et respectueuse mais intrépide, impavide, pour continuer à dire tout ce qu'elle doit dire, confesser tout ce qu'elle doit confesser, dénoncer tout ce qu'elle doit dénoncer. (Abbé de Cacqueray, Suresnes, 31-12-2008)

87) Mais puisque Mgr Fellay a déclaré par trois fois ne pas pouvoir signer, pourquoi Rome dit-elle toujours attendre sa réponse et donne-t-elle encore du temps à la Fraternité ?

Parce que Mgr Fellay, à cause de sa fausse ecclésiologie et de la tentation perpétuelle du ralliement, se refuse à dénoncer publiquement Benoît XVI comme fauteur d'erreur. Il reste fixé sur des documents de Mgr Lefebvre de 1987 disant : « Nous acceptons d'être reconnu par le pape tels que nous sommes et d'apporter notre collaboration au renouveau de l'Eglise, nous n'avons jamais voulu rompre avec le successeur de Pierre... » (Lette au card. Gagnon du 21-11-1987) Et refuse de voir l'évolution et la conclusion de Mgr Lefebvre après 1988 qui dit lui-même avoir été trop loin dans ses rapports avec Rome.

88) La condition à laquelle s'accroche Mgr Fellay : « que nous soyons reconnus tel que nous sommes » est donc ambiguë ?

Oui, car elle est conciliable avec « l'herméneutique de la continuité » et parce que cette formule relève d'une forme d'oecuménisme, en mêlant dans une même structure ecclésiale la vérité et l'erreur.

89) Quand cessera cette crise dans la Fraternité ?

La crise cessera quand Menzinger :

- lèvera ses ambiguïtés,
- appellera les choses par leur nom ; un moderniste un moderniste, fût-il pape ; une Eglise conciliaire virtuellement schismatique comme une Eglise virtuellement schismatique, même si elle favorise la soutane et le rite dit « extraordinaire »,
- et se décidera à exiger publiquement les conditions posées par Mgr Lefebvre.

90) Pour finir, « qu'est-ce qui va se passer avec Rome ? Excommunication... ça va rester comme ça... ou un déblocage de la situation... ? » (Mgr Fellay, Ecône, 7-9-2012)

Mgr Fellay a donné lui-même la réponse : « je dirais : attendez-vous un peu à tout. »

91) Qu'est-ce que cela veut dire ?

Cela veut dire que nous ne sommes pas sortis de la zone de turbulence doctrinale. La preuve dans ces propos de Mgr Fellay à l'heure où l'on essaye de béatifier Paul VI :

« Regardez, c'est intéressant, qui durant ce temps est le plus opposé à notre reconnaissance ? Les ennemis de l'Eglise. Je peux dire que nous utiliserons cet argument à Rome, pour tenter de les faire réfléchir... Je n'ai absolument aucune idée de quand un accord se fera, et le terme accord ne convient pas, ce sera une "reconnaissance/normalisation"... Malgré tout ce qui n'est pas bien, il y a de l'espoir, et je suis optimiste dans cette situation... Je dis qu'en

Catéchisme de la crise dans la Fraternité

regardant la situation de l'Église, c'est toujours l'hiver mais que l'on commence à voir de petites choses, qui débutant, indiquent la venue du Printemps. » (New Hamburg, 28-12-2012)

92) Que faire ?

Suivre le conseil d'un confrère : quand on traverse une zone de turbulence on nous dit « d'attacher la ceinture » mais « pas de la boucler ». (Le Chardonnet de Juillet-août 2012)

93) Vous êtes pessimiste.

Non réaliste. Notre supérieur voit le diable partout à l'œuvre dans la Fraternité sauf à Menzingen. Il est incapable de se remettre en cause. Comme l'a bien dit un confrère, relevant les persécutions injustes de la Maison Générale (intimidations, monitions, mutations, retardements aux ordres, expulsions de prêtres et d'un de nos évêques) :

« En fin de compte, ils ont établi une véritable dictature dans la Fraternité. Ils ont sciemment ignoré les avertissements des personnes prudentes qui leur conseillaient de ne pas passer d'accord pratique avec la Rome moderniste. Ils ont porté atteinte à l'unité et au bien commun de la Fraternité en l'exposant à un danger de compromis avec les ennemis de l'Église. Et enfin, ils se contredisent eux-mêmes en affirmant le contraire de ce qu'ils ont dit il y a à peine quelques années ! Ils ont donc trahi l'héritage de Mgr Lefebvre, les responsabilités de leurs charges, la confiance de milliers de personnes et même de ceux qui, trompés par eux, continuent à leur faire confiance. Ils ont manifesté une volonté déterminée d'emmener la Fraternité, coûte que coûte, au ralliement avec nos ennemis. Peu importe si les accords avec l'Église conciliaire ne sont pas encore conclus aujourd'hui, ou ne se feront pas dans l'immédiat, ou jamais... un danger grave demeure pour la Fraternité, car ils n'ont pas rétracté les faux principes qui ont guidé leurs agissements destructeurs... » (Abbé Ortiz, déc. 2012)

94) Est-ce votre dernier mot ?

Non. A tout seigneur, tout honneur. Je laisserai le mot de la fin à notre Supérieur Général malgré tout le mal qu'il a fait.

« Il faudra s'attendre à ce que Rome essaie de nous faire entrer dans l'amalgame universaliste, où on finirait par nous offrir une place « parmi les autres », un peu au sens où déjà maintenant on déclare les orthodoxes Église sœur. On peut bien penser que la tentation de rentrer dans « l'officialité » pourra être grande, à proportion des offres que la Rome œcuméniste pourra nous faire ; refusant alors d'entrer dans ce jeu de confusion, nous passerons pour les vilains méchants. Ceci n'est pour l'instant qu'une hypothèse... »
(Mgr Fellay, Cor unum, mars 1995)

